

PROCÈS-VERBAL de la réunion du conseil d'administration de la société Circuit international de Canot à Glace inc., tenue le lundi 19 février 2007 à 18h au bureau du Carnaval de Québec (290, rue Joly, Qc)..

Sont présents lors de cette rencontre :

Les administrateurs :

- Anie Harvey, présidente (représentant la Grande Traversée Casino de Charlevoix)
- Pierre de Savoye, vice-président (représentant La course de la banquise Portneuf)
- Guy Boissinot, administrateur substitut de Jean Pelletier (représentant La course en canot du Carnaval)

Les observateurs :

- Éric Boudreau, délégué de la course du Grand Défi des Glaces
- Mélanie Pageau, directrice des communications pour le CICG

Sont absents :

- François Larochelle, administrateur substitut de Alain Dagneault (représentant l'ACCGQ dont il est le président)
- Nathalie Dufour, administratrice de l'ACCGQ

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la rencontre
2. Présentation et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès verbal de la rencontre du 11 janvier 2007
4. Points à discuter :
 - Couverture médiatique
 - CGI et Ministère du Tourisme
 - Gala des Glaces : suivi salle, réservations/facturation/paiement, contenu, images de chaque course, tirages, toile, etc.
5. Comptes à payer : acompte pour salle de réception, Mélanie Pageau, etc...
6. Lettre de démission de la part de Anie Harvey : prévoir restructuration du conseil d'administration. Mme Nathalie Dufour sera dorénavant mandatée pour représenter La Grande Traversée Casino de Charlevoix sur le c.a du CICG



CIRCUIT INTERNATIONAL
DE CANOT À GLACE

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE DU 19 février 2007

7. Varia
 - a) Trophées
 - b) Affiches
 - c)
8. Date de la prochaine rencontre
9. Levée de la réunion

La réunion débute à 18h15

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

2. PRÉSENTATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Monsieur Pierre de Savoye appuyé par Guy Boissinot, en ajoutant à l'ordre du jour au varia a) «trophées» et b) «affiches», et en laissant le varia ouvert. Adopté.

3. Adoption du procès verbal de la rencontre du 11 janvier 2007

L'adoption du procès verbal de la rencontre du 11 janvier 2007 est proposée par Pierre de Savoye, appuyé par Éric Boudreau. Adopté.

4. Points à discuter :

Couverture médiatique

Anie Harvey félicite le travail de Mélanie Pageau à la direction des communications au sein du CICG, car le travail a été effectué de mains de maître, et professionnel, en plus d'être très à jour dans ses comptes rendu, et de garder les journalistes en haleine de semaine en semaine.

Pierre mentionne que la revue de presse est accessible sur le site du CICG, et félicite également Mélanie pour son dévouement.

CGI et Ministère du Tourisme

La commandite de \$2000 est arrivée dans les mains de Pierre, il ne reste qu'à le déposer. Il faudrait faire préparer 3 coroplastes de même dimension que celles de Tourisme Québec avec la mention «CGI, partenaire officiel de la Coupe des Glaces 2007» avec insertion du logo du CICG. Anie effectuera le suivi auprès de son fournisseur, et de l'entreprise pour approbation du logo.

Pour ce qui est du Ministère du Tourisme, Anie fait état d'une longue histoire entourant l'obtention de la subvention, qui finalement s'est résolu, et où le CICG devient le seul détenteur de la subvention du Ministère du Tourisme. Anie fera le suivi de la convention d'aide, et fera le transfert de copie à Pierre.

Gala des Glaces : suivi salle, réservations/facturation/paiement, contenu, images de chaque course, tirages, toile, etc.

Plus de 222 réservations ont été confirmées à date. Le suivi pour le paiement s'effectuera de la manière suivante : Anie envoie le tableau général des réservations avec le montant que chaque équipe doit, les équipes doivent envoyer leur chèque avant vendredi le 23 février au bureau du Carnaval de Qc à l'attention de Guy Boissinot, doivent confirmer l'envoi de leur chèque s'ils le postent le vendredi afin de nous avertir qu'il est dans la poste, payable à l'ordre de CIGG, car si nous n'avons pas reçu leur paiement, leurs réservations n'est pas garantie.

Guy ira ensuite payer le deuxième versement pour les soupers au Palace le 26 février. Un premier versement de \$3500 avait été envoyé, le deuxième sera selon le nombre réservé en date d'aujourd'hui, et s'il devait y avoir un surplus de réservations, la balance sera payable le soir même du Gala.

À la table des réservations et de la remise des coupons repas : Anie, Pierre, Guy et leurs épouses. Anie s'occupe de préparer les coupons repas, et d'apporter des roulettes de billets (1 par canotier pour les prix de présence remis en même temps que leur carton repas, et les autres billets seront vendus sur place pour le tirage de prix dont la toile de Jimmy Perron, et 4 à 5 autres prix offerts par les présidents de courses.) Anie fera également des cartons pour la répartition des tables et la numérotation des tables. Des gratuités sont accordées à : CGI (2), Jimmy Perron (1), Yves (1), et M. Moore (1).

Le programme officiel de remerciements est sous la charge de Éric. Anie lui fera le suivi du logo de Tourisme Québec pour l'insérer au programme, et Guy fera le suivi du logo de CGI, le tout doit être approuvé par les deux entreprises avant l'impression finale.

Quant au contenu de la soirée : concours photos, la partie dynamique de Nathalie, vidéos, montage photos, remises des prix pour Grand Défi, remise des prix pour CICG, allocution de la présidente, remise à Gilbert Lavoie, tirage de prix de présences, vente de billets pour tirage bénéfice, etc... Une belle soirée en vue. Éric doit faire une mise en scène de la soirée et nous revenir. En ce qui a trait au système de son, il est proposé par Guy Boissinot, appuyé par Pierre de Savoye qu'un montant maximal de \$500 avec taxes soit accordé pour la location d'un bon système. Par contre, Guy va effectuer quelques recherches du côté de ses contacts personnels, et informera Éric pour le compte rendu.

Anie mentionne qu'il serait de mise de donner quelque chose à Yves La Roche pour le remercier de sa présence tout au long de la saison. Éric propose qu'une photo de groupe lui soit remise, i.e, que tous les canotiers s'approchent à l'avant de la salle avec lui, et que le photographe prenne une image paysage de l'ensemble des canotiers avec la présence de Yves. Par la suite nous ferons encadrer, et lui enverrons également le suivi d'un petit album avec photos des gagnants, et autres. L'idée est retenue.

5. Comptes à payer :

acompte pour salle de réception : déjà discuté au point «Gala des Glaces»

Mélanie Pageau : il est proposé par Guy Boissinot, appuyé par Éric Boudreau de procéder au paiement de \$750 à Mélanie Pageau, pour le travail effectué en regard des communications du circuit de courses pour la saison 2007. Adopté

Mélanie nous fait part de son expérience : agréable, belle expérience, beaucoup plus de travail qu'elle pensait, des choses qu'elle n'a pas fait, difficile de concilier les deux (directrice des communications et canotière) mais elle y est arrivé, ne dit pas non pour une prochaine expérience, mais à revoir pour certaines choses.

Coroplastes Tourisme Québec : Il est proposé par Éric Boudreau, appuyé par Guy Boissinot de procéder au paiement de \$61,53 pour la fabrication de trois coroplastes avec logos de Tourisme Québec.

6. Lettre de démission de la part de Anie Harvey : prévoir restructuration du conseil d'administration. Mme Nathalie Dufour sera dorénavant mandatée pour représenter La Grande Traversée Casino de Charlevoix sur le c.a du CICG

Anie mentionne que compte tenu du fait que présentement, Nathalie est pour le moins qu'on puisse dire très occupée dans sa vie personnelle et professionnelle, elle retarde sa démission jusqu'à ce que Nathalie lui confirme être en mesure de poursuivre au nom de La Grande Traversée Casino de Charlevoix. Le départ de Anie prendra effet au moment où elle et Nathalie le décideront.

7 Varia.

a) Trophées

Guy se charge de voir à fabriquer une maquette pour les écritures qui doivent se retrouver sur les plaques des trophées CICG, et nous les fera approuver.

b) Affiches

Éric demande à ce que le CICG se penche sur l'impression d'affiches en même temps que l'impression des dépliants pour la prochaine saison de courses, car avec l'expérience de celles qu'il a faites pour l'équipe McDonald's, c'est une bonne façon de publiciser le circuit. Tous sont d'accord.

c) Publicité

Mélanie suggère de faire un placement de publicité à l'intérieur des journaux hebdomadaires des régions pour remercier les commanditaires, et rappeler aux gens que le Circuit sera de retour pour l'édition 2008 avec les dates des courses, photos de remises des coupes aux gagnants avec bas de vignettes, etc...

Éric suggère plutôt de faire un montage d'un cahier pour chaque commanditaires avec photos et tout, pour les impressionner et les inviter à nous seconder à nouveau pour la prochaine édition, car quant à lui, les placements publicitaires sont inutiles à ce moment-ci.

Les membres sont de l'avis d'Éric.

5. Date de la prochaine rencontre :

Mardi 13 mars 2007 à 18h au bureau du Carnaval.

6. Levée de la réunion :

Il est proposé par Éric Boudreau, appuyé par Pierre de Savoye, de faire la levée de la rencontre à 19h45.

Anie Harvey
Présidente

Pierre de Savoye
Vice-président